

Refondation de l'organisation des soins psychiatriques : premier bilan de la mobilisation collective en Haute-Garonne

Un an et demi après sa signature, le Pacte de refondation de l'organisation des soins psychiatriques en Haute-Garonne poursuit une dynamique de déploiement soutenue, avec 40 actions engagées, dont 21 sont d'ores et déjà réalisées. Ce premier bilan confirme la pertinence de la feuille de route construite autour de 3 priorités : améliorer la réponse aux urgences psychiatriques, renforcer les parcours et la prévention, et soutenir l'attractivité de la filière psychiatrique.

Un Pacte pleinement engagé à mi-parcours

Le Comité de suivi élargi du Pacte de refondation de l'organisation des soins psychiatriques en Haute-Garonne s'est réuni le 22 juin 2026, sous la présidence de François Mengin Lecreulx, Directeur général de l'ARS Occitanie. Cette 3^{ème} réunion de suivi a rassemblé une quarantaine de participants, représentants des établissements sanitaires et médico-sociaux, des professionnels de santé, des usagers et de l'ensemble des partenaires institutionnels engagés dans la mise en œuvre de ce Pacte (ARS Occitanie, Conseil départemental de la Haute-Garonne, CPAM de la Haute-Garonne...).

Les présentations et échanges ont permis de dresser un point d'étape qui confirme des avancées concrètes et la dynamique engagée depuis la signature de ce Pacte en décembre 2024.

La filière des urgences psychiatriques se structure face à une demande croissante

La contractualisation, en avril 2026, d'une coopération territoriale associant l'ensemble des établissements autorisés en psychiatrie marque une étape majeure dans la structuration de la filière. Cette organisation coordonnée permet de renforcer la fluidité des parcours et d'améliorer l'orientation des patients à l'échelle départementale.

Cette coopération se traduit notamment par la définition d'un besoin journalier moyens en lits et l'expérimentation d'un tour de rôle pour l'hospitalisation libre grâce à l'implication des cliniques, et ce, depuis le 1er juin 2026.

L'unité de post-urgence de la Clinique de Montberon confirme son rôle stratégique dans l'accueil des patients en soins libres, et la Clinique de Beaupuy poursuit son engagement dans le développement de l'offre de soins sans consentement au service des besoins du territoire.

Ces avancées interviennent néanmoins dans un contexte de forte tension persistante. La Haute-Garonne fait face à une augmentation continue des besoins en santé mentale, illustrée notamment par une hausse de plus de 7 % des mesures de soins sans consentement entre 2024 et 2025 ainsi que par une sollicitation croissante des dispositifs d'urgence psychiatrique et un retard de déploiement de l'offre liée notamment à des contraintes bâtimentaires.

.../...

Le Centre Hospitalier Gérard Marchant poursuit sa transformation

En cohérence avec les orientations du Pacte, plusieurs actions ont été mises en avant, notamment le développement des équipes mobiles afin de renforcer les interventions de proximité, d'améliorer la continuité des parcours et de favoriser l'accès aux soins. Des mesures en faveur de l'attractivité des métiers, du recrutement et de la fidélisation des professionnels ont également été présentées.

L'accompagnement du déploiement des infirmiers en pratique avancée en santé mentale

La Direction de l'offre de soins et de l'autonomie de l'ARS Occitanie a présenté le dispositif régional d'accompagnement au déploiement des infirmiers en pratique avancée en santé mentale. Depuis 2024, l'ARS soutient chaque année un projet d'établissement en Haute-Garonne, ce qui permet à ce jour le financement de 3 projets et l'accompagnement de professionnels vers cette nouvelle pratique. Les perspectives présentées visent désormais à étendre cette dynamique à de nouveaux champs d'intervention pour mieux répondre aux besoins des publics les plus vulnérables, notamment en gériopsychiatrie et dans les établissements et services médico-sociaux.

Une priorité maintenue pour la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Les échanges se sont conclus par une présentation de la Commission psychiatrique territoriale de l'enfant et de l'adolescent, qui a précisé l'organisation de la filière de pédopsychiatrie en Haute-Garonne, les enjeux auxquels elle est confrontée et ses perspectives de développement. Face à l'augmentation des besoins et aux défis démographiques du territoire, cette commission a présenté une feuille de route à l'horizon 2032 qui vise à renforcer la coordination des acteurs, améliorer la lisibilité de l'offre et adapter les réponses aux besoins des enfants, des adolescents et de leurs familles. Parmi les priorités identifiées figure notamment la création d'une plateforme territoriale d'orientation en pédopsychiatrie, soutenue par l'ARS Occitanie.

Perspectives 2026 : des priorités partagées pour poursuivre la transformation de la filière

Les échanges ont également permis de définir les principaux axes de travail qui guideront la poursuite du Pacte jusqu'en 2028. Les partenaires ont convenu de concentrer leurs efforts sur l'adaptation continue de l'offre de soins aux besoins du territoire, le renforcement des liens entre psychiatrie et premier recours, le développement de coopérations renforcées entre les secteurs sanitaire, social et médico-social, ainsi que sur la mise en œuvre opérationnelle des évolutions envisagées avec un focus particulier sur l'évolution de la sectorisation de la psychiatrie adulte.

Une attention particulière sera également portée à l'accompagnement des projets innovants portés par les acteurs du territoire, et au développement d'une filière de gériopsychiatrie mieux structurée et plus lisible pour les professionnels comme pour les usagers.

La prochaine réunion de ce Comité de suivi du Pacte de refondation de l'organisation des soins psychiatriques en Haute-Garonne est programmée le **lundi 14 décembre 2026**.